

Le jardin des Fleurs de Grasse

ADRESSE : Les fleurs de Grasse – Route de Cannes – 06130 Grasse



Il était une fois ...

La cité des Fleurs de Grasse, inscrite au patrimoine du bailleur social Azur Provence Habitat comprend 550 appartements qui logent 2500 personnes environ. Au cours de l'année 2010, La commune de Grasse suivie par l'équipe opérationnelle de la Politique de la Ville lance l'idée pour la création d'un jardin collectif. Le bailleur social donne son accord et la CAPAP* soutient la création de ce jardin, accompagnée par le Réseau des Jardins Solidaires Méditerranéens et l'Atelier du 06. Tandis que l'entreprise d'insertion DEFIE réalise le cabanon à outils. Un sondage est réalisé auprès des habitants sur leur désir de jardin. Le nombre de demandes de parcelle à jardiner autorise l'ouverture du jardin au mois de mai 2012. L'association Alph'Aspres, résidente sur la cité, assure le suivi technique et de l'animation du jardin, accompagnée par la CAPAP et l'Atelier du 06. Le jardin collectif, fait aujourd'hui, le plein de ses 20 parcelles.

* Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence.

La structure du jardin

- 450 m², dont 280 m² de parcelles à jardiner.
- Chaque parcelle s'étend sur 14 m²
- 20 parcelles familiales + 1 parcelle collective.
- Les habitants jardiniers disposent dans ce jardin d'un beau cabanon à outils.
- 3 robinets d'eau sont disposés le long des parcelles.

Les objectifs

Les objectifs sont multiples :

- Petite production alimentaire
- Développement des échanges entre les jardiniers.
- développement des liens interculturels.
- Instaurer une convivialité.

Le fonctionnement

- Le fonctionnement du jardin repose essentiellement sur le bénévolat.
- Un certain nombre de réunions avec les futurs jardiniers, ont permis de bâtir un projet commun. Ce projet s'est trouvé écrit dans un document qui déterminait les buts, les règles, les valeurs, les moyens durables. Ce document (un règlement intérieur) est signé par chaque jardinier et vaut acte d'engagement dans le projet collectif du jardin.
- Chaque jardinier donne de son temps au travail des espaces communs : plantation et irrigation de la parcelle collective, nettoyage,
- Les jardiniers assistent à des réunions de jardiniers. Ce temps de rencontre permet de faire un point sur le fonctionnement du jardin, les demandes des jardiniers. C'est ici que se prennent les décisions.

Les valeurs

Entraide, Accueil de tous, Echanges

Qu'est-ce qu'on y cultive et pour qui ?

Les jardiniers ont fait le choix de plantes potagères (courgettes, tomates, poivrons, piments, aubergines, ... et de plantes aromatiques. Certaines variétés florales éloignent les nuisibles et embellissent le jardin. Les familles jardinières profitent pleinement de la production.

Les activités et évènements

La fête du quartier est l'occasion d'ouvrir le jardin à des personnes non jardinières.

Des journées de formation sont organisées par la CAPG sur différents jardins de la communauté d'agglomération et rassemblent les jardiniers de plusieurs jardins. Le jardin des Fleurs de Grasse accueille au moins une fois par an ces formations.

Les idées pour demain

Organiser un évènement qui permette d'inviter des jardiniers au-delà de notre jardin.

Organiser l'extension du jardin sur un terrain voisin. Créer un lien avec l'école voisine.

Etendre la pratique du jardinage en pieds d'immeubles

Infos pratiques

- Accès : Transport en commun (bus), voiture
- Existence d'une liste d'attente.

Les partenaires du jardin

Nous remercions tout particulièrement l'équipe opérationnelle de la Politique de la ville, la CAPG, la commune de Grasse, le bailleur Azur Provence Habitat, DEFIE, l'association Alph'Aspres.

Contact:

Association Soli-Cités

Jardins.solicites@gmail.com

06 51 42 16 31

04 93 60 46 62

